

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 1^{ER} FEVRIER 2023 à 18h30.

« CONSEIL D'ADMINISTRATION OGEC »

Personnes présentes : Marion CHIZELLE, Anne-Sophie BEROUD, Magali VADEBOIN, Sara MOITREL, Carole LONGIN, Flavie AUGAY, Brice VERRIERE, Emilie BENTEO, Elodie DECOUR, Florine JANAUD-PETIT et Claire GRANGET.

Personnes excusées : Lara CHASSING, Elodie GUDET.

Début de la réunion à 18h35.

Introduction

La réunion a débuté par quelques mots de la co-présidente Marion CHIZELLE afin de remercier les personnes présentes pour leur investissement. L'ordre du jour a été présenté ainsi que les récentes actions menées par le bureau OGEC.

En effet, le bureau s'était déjà réuni une première fois en ce début d'année pour mettre en place une nouvelle organisation : désormais, il est convenu que nous nous réunissons chaque 1^{er} mercredi du mois.

Si vous avez un questionnement en particulier, nous vous invitons donc à nous contacter par email à l'adresse suivante ogec.lesboutonsdor@gmail.com et nous discuterons du sujet évoqué lors de nos réunions mensuelles si le besoin s'en ressent.

Point Sécurité et Bâtiment

1°) Diagnostic de Sécurité et Locataire

Concernant le diagnostic de sécurité du bâtiment, nous avons eu le rapport écrit du Capitaine PETIT et son **avis final est FAVORABLE** ! Dans son rapport, il conseillait éventuellement un diagnostic électrique plus poussé notamment concernant la sécurité de notre locataire et notre responsabilité en cas d'incendie.

Entre-temps, nous avons appris le prochain **déménagement de Madame BRUYERE** qui quittera l'appartement à la fin du mois de février. Elle quitte l'école avec un pincement au cœur car elle y est très attachée mais son âge avançant, elle a fait le choix du confort d'un logement



plus récent dans le centre du village (un logement lui a été proposé par la mairie qui avait connaissance de la situation de Madame Bruyère) . Elle a aussi conscience que l'école n'est pas en mesure de financer les travaux de protection de l'appartement dans le cas où elle serait restée dans nos locaux.

Compte-tenu de ces éléments et du coût de l'intervention de SOCOTEC pour ce diagnostic électrique (plus de 2 000 euros), nous avons décidé de ne pas poursuivre les démarches et de nous en tenir à l'avis favorable du Capitaine PETIT quant à la sécurité de nos enfants.

A titre informatif, les revenus que nous apportaient le loyer versé par Madame Bruyère n'avaient pas été pris en compte dans le budget prévisionnel qui vous avait été présenté lors de la réunion du 9 décembre dernier. Cela n'impacte donc pas nos prévisions hormis le fait qu'elle réglait en totalité la taxe concernant les ordures ménagères et que celle-ci va dorénavant nous revenir (environ 150 euros annuels).

Enfin, nous avons convenu avec l'ensemble des personnes présentes (vote à l'unanimité) qu'on lui autorisait l'accès à l'extérieur de l'appartement notamment pour l'entretien de ses fleurs et l'étendage de son linge. Cela va se faire par le biais d'une convention qui sera signée entre les deux parties afin de ne pas engager notre responsabilité en cas d'incident.

Nous lui avons également proposé notre aide concernant son déménagement mais elle n'en a pas manifesté le besoin.

2°) Bâtiment

A ce jour, la chaudière de l'école reste toujours en panne. Elle fonctionne grâce à la mise en fonction manuelle gérée par certains papas qui se relaient pendant la semaine pour que nos enfants travaillent dans de bonnes conditions et nous les remercions sincèrement de leur aide.

Etant donné la vétusté de la chaudière (+ de 30 ans), nous n'arrivons pas à recevoir la pièce à changer. La « Commission Bâtiment » travaille activement sur le sujet et plusieurs devis ont été demandés pour éventuellement changer de chaudière ou de système de chauffage (le financement se ferait via un appel aux dons). Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite.

A ce jour, la « Commission Bâtiment » a géré elle-même les différentes corvées mais nous vous solliciterons si besoin pour les futurs petits travaux à venir.

Idéalement, le prochain travail serait de pouvoir attribuer les toilettes de l'appartement à la classe des CE-CM afin de les éviter de descendre l'étage. Affaire à suivre...



PROCHAINES VENTES ET DATES DES ANIMATIONS A RETENIR

1°) Ventes vacances scolaires

Tout d'abord, nous remercions une nouvelle fois toutes les familles pour leur implication dans la vente des brioches qui a eu lieu pour les vacances d'hiver.

Au total, ce sont 166 brioches qui ont été vendues pour un bénéfice total de 458.60 euros.

Bravo à tous et merci à Carole LONGIN et à la « Commission Animation » pour l'organisation de cette vente !

La prochaine vente prévue sera celle précédant les vacances d'avril et il s'agira d'une vente « **PIZZAS** » en collaboration avec le « **Bar à K** » de Saint Vincent de Reins. Plusieurs choix de pizzas seront proposés et elles seront en vente au prix de 10 € l'unité. Tous les détails vous seront communiqués ultérieurement. A titre d'information, nous avons décidé d'ouvrir nos prochaines ventes aux personnes extérieures en communiquant sur la page Facebook de l'école qui est en cours de création.

Pour les futures ventes, n'hésitez pas à vous manifester si vous avez des idées innovantes et bénéfiques que nous pourrions mettre en œuvre !

Nota Bene : il arrive encore que certaines familles ne jouent pas le jeu des ventes et cela est dommage car elles sont mises en œuvre pour nos enfants. Nous souhaiterions pour les prochaines fois suggérer une « participation minimum par famille » équivalente à la valeur unitaire de ce qui sera vendu. Exemple : pour la vente pizza, participation minimum de 10 euros par famille.

2°) Futures animations et dates à retenir

Pour cette fin d'année scolaire, nous vous invitons à retenir 3 dates importantes pour nos prochains événements :

Samedi 1^{er} avril : PORTES OUVERTES de l'école de 09h00 à 12h00. Au programme :

- Rencontre avec les élèves, les enseignants, le personnel de l'école, et les bénévoles de l'OGEC
- Visite des locaux
- Remise de dossiers d'inscription

L'information va être diffusée sur le panneau d'affichage municipal, sur la page Facebook ainsi que par des affiches papiers dans les commerces, etc



Samedi 1^{er} juillet : KERMESSE

L'organisation de celle-ci reste à définir mais elle sera probablement proche de celle de l'année dernière en termes de déroulement.

Samedi 15 juillet : STAND FOIRE ARTISANALE/BROCANTE DE CUBLIZE

Nous souhaitons profiter de l'attractivité de cette journée organisée par la Mairie et les Classes en 7 pour prévoir un Stand devant l'école. Il s'agirait d'un stand « boissons, gâteaux, etc... » auquel nous pourrions ajouter une partie « brocante » pour débarrasser les bureaux et autres matériels dont l'école n'a plus l'utilité. Organisation restant à définir.

Merci à tous de noter ces dates dans vos agendas et de vous rendre disponible pour que ceux-ci soient une réussite !

P.S : la commune avait indiqué dans son bulletin municipal que l'école privée organisait sa soirée dansante habituelle le 18 mars. Compte tenu de l'organisation que cela demande et des faibles bénéfices rapportés des dernières années, nous avons choisi de l'annuler.

RELATION PARTENAIRES ET ELUS

1°) Rencontre avec M. Yves FOURNIER

Lors de la réunion, nous avons évoqué qu'il était important d'aller à la rencontre de Monsieur FOURNIER qui a des relations importantes au niveau des organisations OGEC et qui est quelqu'un qui pourrait potentiellement nous venir en aide financièrement. D'autant qu'il est attaché aux écoles privées rurales comme la nôtre.

Entre la réunion et la rédaction finale de ce Compte-Rendu, la rencontre entre la « Commission Relations Partenaires/Elus » et Yves FOURNIER a eue lieu : celle-ci a été riche en conseil, idées et échanges constructifs.

Nous vous tiendrons informés des suites données suite à cette entrevue.

2°) Lien avec la Mairie

Nous souhaitons entretenir une relation pérenne et garder un lien solide avec l'ensemble des personnes représentant la Mairie.



ACTIVITES ET SORTIES PEDAGOGIQUES

Malgré les difficultés financières de l'école, nous ne souhaitons pas que les enfants soient pénalisés et nous souhaitons que chaque classe puisse bénéficier d'au moins une sortie scolaire avant la fin de l'année scolaire. Evidemment, il s'agira de sortie au budget moindre auxquelles nous pouvons éventuellement ajouter des intervenants au sein de l'école.

Tout ceci sera organisé par Claire GRANGET et Chloé PERRET dans les semaines à venir et elles ont le soutien de l'OGEC pour les aider dans la mise en place de ces activités.

FINANCE ET COUT DE LA SCOLARITE

1°) Finance

Un point financier a été établi par la Co-trésorière Sara MOITREL concernant les comptes de l'école au 1^{er} février :

- **Compte GESTION** : 4 198 euros (avant dépenses liées aux salaires et paiement des factures)
- **Compte ANIMATION** : 7 642 euros
- **Livret A** : 21 840 euros

Pour le mois de janvier, la masse salariale s'élève à 3 250 euros, à cela s'ajoute le règlement de la facture pour la fourniture de papier pour 200 euros et 1 400 euros pour le fioul.

Dans ce laps de temps, les factures de scolarité réglées par les familles vont entrer sur le compte.

Une parenthèse a été faite sur le bénéfice du marché de Noël qui nous a permis de « piocher » dans les comptes de l'école seulement 294 euros au 31 décembre 2022.

Cela prouve bien l'importance de la réussite des manifestations organisées.

1°) Coût de la scolarité

Le point le plus important de cette réunion portait sur la remise en cause du coût de la scolarité. Des décisions importantes ont été votées à l'unanimité (la voix de Claire GRANGET ne compte pas mais nous avons consulté son avis à chaque fois).



En effet, depuis le changement du bureau mi-octobre, plusieurs échanges ont eu lieu avec Madame DELORE, qui est la comptable UNIOGEC qui vient en support des différents OGEC du diocèse et il en est ressorti que si nous conservons une scolarité à ce tarif, l'école ne survivra pas.

Magali VADEBOIN et Sara MOITREL, nos deux co-trésorières se sont également rendues à une réunion UNIOGEC à Lyon au mois de janvier et elles ont pu découvrir comment fonctionnait les différents OGEC et il s'avère que notre école est une des moins chères des départements Rhône et Loire.

Les mesures que nous allons vous présenter prendront effet au 1^{er} mars et n'impacteront pas le coût de la garderie/ étude.

○ **Hausse du tarif de la Cantine : 1 repas = 4.50 euros au 1^{er} mars**

C'est la première incohérence qui a été relevée lors de la prise en main des comptes puisque la cantine était facturée moins chère aux familles que ce que nous devons régler au traiteur, à savoir :

- 1 repas = 3.80 euros pour les familles

V/S

- 1 repas = 4.22 euros payés au traiteur

Une hausse de 8% est annoncée par le traiteur pour les mois à venir, nous en avons donc tenu compte dans le nouveau tarif proposé afin d'éviter de devoir annoncer une nouvelle hausse dans les prochaines semaines.

○ **Hausse de la scolarité : + 15 euros / enfant / mois au 1^{er} mars**

Le coût de la scolarité va passer à 45 euros pour le 1^{er} enfant au lieu de 30 euros actuellement et 35 euros pour le 2^{ème} enfant au lieu de 20 euros actuellement.

Cette décision importante n'a pas été prise sans réflexion et nous avons conscience de son impact pour les familles mais celle-ci est inévitable pour la pérennité de notre école. Si nous avons suivi les suggestions de l'UNIOGEC, nous devons passer les scolarités à 70 euros par élève pour que les finances de l'école soient à l'équilibre.

Nous avons opté pour une augmentation moindre pour l'instant, car nous avons espoir en l'investissement de chaque famille dans les ventes et manifestations à venir pour minimiser l'impact financier que nous aurons à répercuter.



Cette hausse intervient également comme une phase de « test » sur les quatre derniers mois de l'année scolaire et nous permettra d'avoir une meilleure vision de ce que nous devons envisager pour la prochaine rentrée scolaire.

Nous avons réellement besoin que chacun d'entre vous prenne conscience de l'importance de ce que représente le coût de la scolarité pour une école privée comme la nôtre et que nous ne pouvons pas continuer à avancer comme cela.

De notre côté, sachez que de nombreuses pistes de réflexions sont en cours pour l'organisation de la rentrée scolaire 2023/2024 : nous souhaitons vous proposer la meilleure solution financière pour les inscriptions de l'année prochaine.

Nous vous tiendrons informés de tout cela dans les meilleurs délais mais soyez certains que nous faisons le choix de tout mettre en œuvre pour garder notre école ouverte.

POINTS DIVERS

1°) Une nouvelle identité visuelle

Nous remercions Damien BENTEO, de la « Commission Communication » pour son travail dans la modernisation de l'identité visuelle de notre école (*Damien a travaillé bénévolement*). Il nous a établi une nouvelle charte graphique et à travailler sur un nouveau visuel pour le panneau extérieur. Plusieurs modèles nous ont été proposés et c'est celui-ci que nous avons retenu et voté à l'unanimité :



2°) Appel aux dons

Notre école est apte à recevoir des dons et à fournir le justificatif nécessaire pour le crédit d'impôt. A savoir que le crédit d'impôt s'élève à :

- 66% pour les particuliers
- 60% pour les entreprises

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à transmettre les coordonnées de l'OGEC si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de donner.

3°) Fusion des comptes GESTION et ANIMATION

Nous avons décidé à l'unanimité de fusionner les comptes bancaires GESTION et ANIMATION en un seul et unique compte OGEC. Cette fusion aura lieu fin août, lors du prochain bilan. Nous précisons que nous continuerons de différencier les gains « animation » du reste au niveau comptable et en profitons pour remercier les personnes concernées d'avoir laissé une belle enveloppe « APEL » à leur départ.

Fin de la réunion à 20h45.

Nous vous remercions pour votre lecture et restons à votre écoute.

L'OGEC.

